



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E117073

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2026

ÉDITÉ LE

09/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOBIGNY 301340584

Siret : 301 340 584 07371

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 48.272.020

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD XFR0068041LI / XFR0067549LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

18 RUE DES GINGKO BILOBA  
ZA EPAVILLE  
76290 MONTIVILLIERS

Téléphone : 02 35 42 58 33

Fax : 02 35 41 37 60

Portable :

Site Internet : engie-homeservices.fr

E-mail : dtr4.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :

MEZOUAR MOHAMED DIRECTEUR GÉNÉRAL / PONS BENOÎT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 44

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/10/2023
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.